

nous avons rempli notre engagement sans tarder, dès que nous les avons eues.

M. DE COSMOS : J'ai demandé à l'honorable membre de Lambton d'amender sa motion. Dût-elle n'avoir d'autre résultat que la publication d'un rapport spécial et soigné sur le fort Simpson et la région avoisinante, je crois que cette motion aura été très utile. Car aucune étude n'a encore été faite sur cette localité. Il est vrai que le fort Simpson a été sondé et examiné, mais rien n'a été fait au delà du promontoire.

SIR CHARLES TUPPER : Cela sera inclus dans les rapports qui seront tous produits.

M. ANGLIN : Si je comprends bien le ministre des chemins de fer, j'étais moi-même sous une fausse impression. J'avais compris, d'après les rapports qui ont été publiés dans les journaux, qu'un parti spécial d'ingénieurs avait été envoyé pour étudier le pays dans la région de la rivière de la Paix et s'assurer si cette route était la meilleure pour le chemin de fer. Je dois supposer que l'honorable ministre a reçu le rapport de ces ingénieurs. J'avais pensé d'abord que s'il avait reçu quelque rapport lorsque le gouvernement s'est prononcé en faveur de Burrard Inlet, ce ne pouvait être que celui d'un parti de voyageurs arrivés quelque temps auparavant de la côte du Pacifique et qui avait traversé tout le Nord-Ouest. Je ne doute pas qu'on pourrait se fier au rapport d'un parti d'ingénieurs envoyés en exploration. Mais j'aimerais à savoir si l'un des rapports n'est pas dû au parti de touristes en question—qui comprenait un révérend ecclésiastique de cette ville—et si, en réalité, ce parti avait été envoyé en exploration avec mission de faire rapport.

SIR CHARLES TUPPER : L'honorable monsieur se trompe du tout au tout ici. Nous ne tenons pas nos renseignements d'un parti de touristes, mais de quelques-uns des meilleurs ingénieurs qui soient dans le service du gouvernement : MM. Cambie et McLeod. Ils étaient accompagnés par le révérend M. Gordon, qui désirait suivre l'expédition en qualité de touriste. Je pourrais dire qu'il a servi de secrétaire à ces messieurs, mais le rapport a été fait par MM. Cambie et McLeod. Nous avons leur rapport en mains lorsque nous avons adopté le tracé de Burrard Inlet.

La motion, telle qu'amendée, est adoptée.

NÉGOCIATIONS AVEC LA FRANCE ET L'ESPAGNE.

MOTION DEMANDANT COPIE DES INSTRUCTIONS DONNÉES AUX COMMISSAIRES.

M. MACKENZIE : Je propose qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général, demandant la production des instructions données aux commissaires canadiens chargés de négocier avec la France et l'Espagne, ainsi que copie des documents relatifs à la sanction donnée à ces négociations par Sa Majesté, et de la correspondance échangée à ce sujet avec le gouvernement impérial ; aussi, un relevé détaillé des sommes d'argent payées aux commissaires canadiens ou à d'autres personnes, en rapport avec ces négociations, avec les noms des personnes et la nature des services rendus ; aussi copie de tous rapports faits par ces commissaires, et en général de tous documents qui concernent les résultats de ces négociations. Nous sommes informés, dans le discours du trône, que les négociations en question ont reçu la sanction de Sa Majesté. Nous avons été informés, à la dernière session, que le premier rapport des commissaires serait soumis à la Chambre avant la prorogation. J'espère donc que l'honorable chef du gouvernement s'occupera de le faire déposer sur le bureau aussi vite que possible. Ces documents sont indispensables pour la discussion des questions qui se rapportent au commerce et aux finances.

SIR SAMUEL L. TILLEY : Il ne peut y avoir d'objection à la production de ces documents, et ils seront soumis à la Chambre au plus tôt. La correspondance relative aux relations de commerce avec la France est en voie de préparation, et nous espérons pouvoir la soumettre avant la fin de la session ; cependant il y a une correspondance d'un caractère confidentiel entre le ministre anglais à Paris et le gouvernement impérial, que Son Excellence le gouverneur-général désirerait ne pas voir publier avant d'en avoir reçu l'autorisation. C'est pour cette raison qu'elle est retardée. Je crois me souvenir d'avoir montré ces documents au chef de l'opposition, pendant la dernière session, pour qu'il pût en prendre connaissance. En tous cas, on procédera le plus vite possible.

M. MACKENZIE : Je désirerais faire remarquer, en passant, comme l'honorable